



Siège : Mairie du Bois Plage en Ré
24 rue Aristide Briand
17580 Le Bois Plage en Ré

téléphone Maël : 06 79 42 00 03

e-mail : president@rebeachclub17.com
mael@rebeachclub17.com

site : www.rebeachclub17.com
www.rebeachclub.fr

Autorisation de reproduction et de diffusion de photographies pour des personnes mineures.

Contrat entre le Ré Beach Club et les responsables légaux des membres du club mineurs.

Dans le but de promouvoir les actions du RE BEACH CLUB, nous souhaitons faire quelques reportages, photographies et films puis les diffuser sur le site Internet du club.

Pour cela votre autorisation est indispensable. Le document qui suit doit être dûment complété et remis aux responsables du club.

Nous soussignés, et demeurant à autorisons Messieurs ou Mesdames les responsables du club à **photographier et à filmer** lors des entraînements et des matches notre enfant mineur dont le nom estné(e) le demeurant et à **utiliser son image et sa voix pour une publication sur le site Internet du club**.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, nous autorisons les responsables du club à reproduire et communiquer au public les photographies prises lors des séances d'entraînement et de match du club.

Les photographies seront exploitées et utilisées directement dans le monde entier, sans aucune limitation, pour une durée de 5 ans, intégralement ou par extraits, pour une exposition et sur le site Internet du club.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies, sujet de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à notre disposition un justificatif à chaque parution des photographies sur simple demande.

En conséquence de quoi, nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pourrions prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Nous garantissons que nous ne sommes pas liés par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de l'image ou du nom de notre enfant

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents de La Rochelle statuant en droit français.

Fait à le / /

Signatures des représentants légaux de l'enfant